

**DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL EXECUTIF**  
**A SA CINQUANTE ET UNIEME SESSION**

Le Caire (Egypte), 15-16 octobre 1995

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
1. Ordre du jour de la session .....	2
2. Liste des décisions .....	3
3. Décisions prises par le Conseil .....	5
4. Liste de participants .....	16

## 1. ORDRE DU JOUR DE LA SESSION

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Organisation depuis la cinquantième session
3. Demandes d'admission à la qualité de Membre
4. Rapport du Conseil exécutif à l'Assemblée générale
5. Programme général de travail pour la période 1994-1995 ; propositions complémentaires du Comité de l'environnement pour les activités en 1996-1997
6. Membres affiliés
  - a) Rapport du Président
  - b) Rapport du Sous-Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié
7. Journée mondiale du tourisme : thèmes à proposer à l'Assemblée générale pour 1996 et 1997
8. Candidatures aux postes de Commissaires aux comptes pour la période 1996-1997
9. Questions administratives et financières
  - a) Rapport du Secrétaire général
  - b) Rapport du Comité du budget et des finances
  - c) Suspension de la qualité de Membre conformément à l'article 34 des Statuts
  - d) Demandes de suspension des dispositions du paragraphe 13 des Règles de financement annexées aux Statuts
10. Actualisation du montant du budget pour la période 1996-1997
11. Fixation des contributions des Membres au budget de l'Organisation pour la période 1996-1997
12. Lieu et dates de la douzième session de l'Assemblée générale
13. Lieu et date de la cinquante-deuxième session du Conseil
14. Approbation des projets de décisions de la cinquante et unième session du Conseil

## 2. LISTE DES DECISIONS

<u>N° de la décision</u>	<u>Titre</u>	<u>Page</u>
1(LI) 5	Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour) .....	
2(LI) 5	Rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Organisation depuis la cinquantième session (point 2 de l'ordre du jour) .....	
3(LI)	Demandes d'admission à la qualité de Membre (point 3 de l'ordre du jour) .....	6
4(LI)	Rapport du Conseil exécutif à l'Assemblée générale (point 4 de l'ordre du jour) .....	6
5(LI)	Programme général de travail pour la période 1994-1995 ; propositions complémentaires du Comité de l'environnement pour les activités en 1996-1997 (point 5 de l'ordre du jour) .....	7
6(LI)	Membres affiliés : a) Rapport du Président (point 6 a) de l'ordre du jour) .....	8
7(LI)	Membres affiliés : b) Rapport du Sous-Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié (point 6 b) de l'ordre du jour) .....	8
8(LI) 9	Journée mondiale du tourisme : thèmes à proposer à l'Assemblée générale pour 1996 et 1997 (point 7 de l'ordre du jour) .....	
9(LI)	Candidatures aux postes de Commissaires aux comptes pour la période 1996-1997 (point 8 de l'ordre du jour) .....	10

<u>N° de la décision</u>	<u>Titre</u>	<u>Page</u>
10(LI)	Questions administratives et financières : a) Rapport du Secrétaire général ; b) Rapport du Comité du budget et des finances (point 9 a)b) de l'ordre du jour) .....	10
11(LI)	Questions administratives et financières : c) Suspension de la qualité de Membre conformément à l'article 34 des Statuts ; d) Demandes de suspension des dispositions du paragraphe 13 des Règles de financement annexées aux Statuts (point 9 c)d) de l'ordre du jour) .... 11	
12(LI)	Actualisation du montant du budget pour la période 1996-1997 (point 10 de l'ordre du jour) .....	13
13(LI)	Fixation des contributions des Membres au budget de l'Organisation pour la période 1996-1997 (point 11 de l'ordre du jour) .....	13
14(LI)	Lieu et dates de la douzième session de l'Assemblée générale (point 12 de l'ordre du jour) .....	15
15(LI)	Lieu et date de la cinquante-deuxième session du Conseil (point 13 de l'ordre du jour) .....	15

### 3. DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL

CE/DEC/1(LI)

#### Adoption de l'ordre du jour

Point 1 de l'ordre du jour  
(documents CE/51/1 prov. et CE/51/1 prov.annot.)

Le Conseil exécutif

Adopte l'ordre du jour de sa cinquante et unième session.

.....

CE/DEC/2(LI)

#### Rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Organisation depuis la cinquantième session

Point 2 de l'ordre du jour  
(document CE/51/2)

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Organisation depuis sa cinquantième session,

Le remercie pour son rapport.

.....

CE/DEC/3(LI)

**Demandes d'admission à la qualité de Membre**

Point 3 de l'ordre du jour  
(document A/11/6 a))

Le Conseil exécutif,

Eu égard aux articles 5, 6 et 7 des Statuts et aux articles 49 et 50 du Règlement intérieur de l'Assemblée,

Prend note avec satisfaction des informations fournies par le Secrétaire général sur les demandes d'admission à la qualité de Membre effectif, associé et affilié de l'Organisation.

.....

CE/DEC/4(LI)

**Rapport du Conseil exécutif à l'Assemblée générale**

Point 4 de l'ordre du jour  
(document A/11/8)

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné son projet de rapport tel que préparé par le Secrétaire général en vue de sa présentation à l'Assemblée générale, conformément aux articles 19 a) et 20 des Statuts,

1. Adopte ledit rapport, et
2. Prie son Président, S.E. M. Francisco Mayorga (Argentine), de le présenter à la prochaine session de l'Assemblée, en y incluant les principales décisions prises à la présente session du Conseil.

.....

CE/DEC/5(LI)

**Programme général de travail pour la période 1994-1995 :**  
**propositions complémentaires du Comité de l'environnement**  
**pour les activités en 1996-1997**

Point 5 de l'ordre du jour  
(documents CE/51/5 et A/11/10)

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport de la huitième réunion du Comité de l'environnement (Madrid, juin 1995) contenant des propositions d'activités complémentaires pour le prochain programme biennal de l'Organisation,

Ayant entendu la communication orale faite par le Président du Comité de l'environnement, M. Wubbo de Boer (Pays-Bas),

1. Décide d'accepter la recommandation de son Comité de l'environnement visant à accroître la participation des Membres affiliés aux activités de l'Organisation en matière d'environnement ;
2. Prie le Secrétaire général d'inviter aux réunions du Comité de l'environnement, en consultation avec le Président dudit Comité, certains Membres affiliés dont l'expérience pourrait être utile pour l'élaboration du programme de travail, et
3. Approuve les suggestions formulées par le Secrétaire général de tenir compte, pour l'exécution du programme général de travail de l'Organisation pour 1996-1997, des propositions d'activités complémentaires faites par le Comité, sans toutefois augmenter le budget global.

.....

CE/DEC/6(LI)

**Membres affiliés**

**a) Rapport du Président**

Point 6 a) de l'ordre du jour  
(document A/11/9)

Le Conseil exécutif,

Ayant entendu le rapport du Président des Membres affiliés sur les activités entreprises par les Membres affiliés depuis sa cinquantième session,

1. Le remercie pour son rapport, et
2. Exprime sa satisfaction pour la forte augmentation du nombre des candidats à la qualité de Membre affilié de l'Organisation.

.....

CE/DEC/7(LI)

**Membres affiliés**

**b) Rapport du Sous-Comité pour l'examen des candidatures  
à la qualité de Membre affilié**

Point 6 b) de l'ordre du jour  
(document CE/51/6 b))

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport de son Sous-Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié, qui s'est réuni le 15 octobre 1995,

1. Fait siennes les recommandations du Sous-Comité, et



2. Décide de soumettre à la onzième session de l'Assemblée générale les candidatures à la qualité de Membre affilié énoncées ci-après :
1. AMIRA - Associazione Maîtres Italiens Restaurateurs et Albergues (Italie)
  2. Epirotiki Cruise Line (Grèce)
  3. Fédération nationale de l'industrie hôtelière (Maroc)
  4. Fédération nationale des agences de voyages du Maroc (Maroc)
  5. Gerc Inartur Asociados (Espagne)
  6. Higher Hotel Institute (Chypre)
  7. International HORECA - International Organization of Hotel and Restaurant Associations / Fédération internationale des organisations d'hôteliers, restaurateurs et cafetiers
  8. Nahas Travel and Tourism (République arabe syrienne)
  9. Palestinian National Tourism Authority (Palestine)
  10. SYGCO, S.A. (Espagne)
  11. Turkish Tourism Investors Association (Turquie)
  12. Comité régional du tourisme Languedoc-Roussillon (France)
  13. Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (France)
  14. Gabon contacts (Gabon)
- .....

CE/DEC/8(LI)

**Journée mondiale du tourisme :**  
**thèmes à proposer à l'Assemblée générale pour 1996-1997**

Point 7 de l'ordre du jour  
(document CE/51/7)

Le Conseil exécutif,

Conscient de l'incidence croissante de la Journée mondiale du tourisme sur l'opinion publique internationale,

1. Exprime sa satisfaction pour le succès de la Journée mondiale du tourisme en 1995 qui a marqué le vingtième anniversaire de l'Organisation, et
2. Décide de proposer à l'Assemblée générale les deux thèmes ci-après pour la célébration de la Journée mondiale du tourisme en 1996 et 1997 :

**1996 : *Le tourisme, facteur de tolérance et de paix***

*1997 : Le tourisme, activité du XXI<sup>e</sup> siècle pour créer l'emploi et protéger l'environnement*

.....

CE/DEC/9(LI)

**Candidatures aux postes de Commissaires aux comptes  
pour la période 1996-1997**

Point 8 de l'ordre du jour  
(document CE/51/8)

Le Conseil exécutif,

Eu égard à l'article 12 g) des Statuts de l'Organisation et à l'article 15 du Règlement financier,

Reconnaissant le travail efficace des Commissaires aux comptes, Espagne et Sri Lanka, désignés pour la présente période biennale 1994-1995,

Ayant examiné les candidatures présentées,

Recommande à l'Assemblée générale de désigner l'Espagne et le Chili, Commissaires aux comptes pour la période biennale 1996-1997.

.....

CE/DEC/10(LI)

**Questions administratives et financières**

- a) Rapport du Secrétaire général
- b) Rapport du Comité du budget et des finances

Point 9 a)b) de l'ordre du jour  
(documents CE/51/9 b), A/11/12 a)b) et A/11/12 a)b) Add.1)

Le Conseil exécutif,

Ayant pris connaissance du rapport du Secrétaire général sur la situation

financière de l'Organisation,

Ayant entendu les exposés effectués par le Secrétariat et ayant pris note du rapport du Comité du budget et des finances,

1. Exprime sa satisfaction pour le haut niveau atteint dans le recouvrement de contributions ;
2. Prend note de ce que l'équilibre a été maintenu en permanence entre le niveau des dépenses et celui des recettes, et
3. Demande au Secrétaire général de poursuivre ses efforts en matière de gestion du recouvrement des contributions.

.....  
CE/DEC/11(LI)

### **Questions administratives et financières**

#### **c) Suspension de la qualité de Membre conformément à l'article 34 des Statuts**

#### **d) Demandes de suspension des dispositions du paragraphe 13 des Règles de financement annexées aux Statuts**

Point 9 c)d) de l'ordre du jour  
(documents CE/51/9 c)d), CE/51/9c)d) Add.1, CE/51/9 c)d) Add.2  
et CE/51/9 c)d) Add.3)

Le Conseil exécutif,

Ayant pris connaissance que les dispositions de l'article 34 des Statuts et du paragraphe 13 des Règles de financement annexées aux Statuts sont appliquées aux Membres énoncés dans le document CE/51/9 c)d) Add.3,

Ayant été informé des Membres qui jouissent de la suspension des dispositions de l'article 34 et/ou du paragraphe 13 des Règles de financement annexées aux Statuts,

1. Note avec satisfaction que les Membres effectifs : PEROU et REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE, et le Membre affilié : PATRONATO PROVINCIAL DE TURISMO DE GRANADA ont respecté les plans de paiement échelonnés de leurs arriérés de contributions, et

2. Décide de recommander à l'Assemblée générale de renouveler la période de suspension du paragraphe 13 à ces Membres qui respectent les plans de paiement convenus pour liquider leurs arriérés de contributions, ainsi qu'à l'IRAQ, compte tenu de la communication reçue de ce Membre ;

Ayant pris note des communications reçues des Membres effectifs : COSTA RICA, MALI et RWANDA, et des Membres affiliés : CONFEDERACION DE CAMARAS NACIONALES DE COMERCIO, SERVICIOS Y TURISMO, FEDERACION EMPRESARIA HOTELERA-GASTRONOMICA DE LA REPUBLICA ARGENTINA (FEHGRA) et TOURCONSULT/ INTERNATIONAL, S.A., par lesquelles lesdits Membres demandent la suspension à leur égard de l'application des dispositions du paragraphe 13,

Ayant dûment examiné ces requêtes et les raisons qui les ont motivées,

3. Décide de recommander à l'Assemblée générale d'accepter les demandes de suspension de l'application des dispositions du paragraphe 13 des Règles de financement aux Membres effectifs : COSTA RICA, MALI et RWANDA, ainsi qu'aux Membres affiliés : CONFEDERACION DE CAMARAS NACIONALES DE COMERCIO, SERVICIOS Y TURISMO, FEDERACION EMPRESARIA HOTELERA-GASTRONOMICA DE LA REPUBLICA ARGENTINA (FEHGRA) et TOURCONSULT/ INTERNATIONAL, S.A. ;

Ayant pris note de la liste des Membres actuellement passibles de suspension en vertu de l'article 34 des Statuts,

4. Constata que les Membres énoncés ci-après ont cumulé des retards de contribution égaux ou supérieurs à quatre exercices financiers et qu'ils pourraient en conséquence être passibles, d'ici un an, de la mesure de suspension prévue à l'article 34 des Statuts, conformément au paragraphe 1 b) de la résolution 217(VII) de l'Assemblée générale :

MEMBRES EFFECTIFS :

GUINEE  
MONGOLIE  
SENEGAL  
TOGO  
ZAIRE

MEMBRES AFFILIES :

CONSEJO CENTROAMERICANO DE TURISMO (CCT)  
INSTITUT FUR FREMDENVERKEHRS-ENTWICKLUNG

## SCORE CONSULTANTS

.....

CE/DEC/12(LI)

**Actualisation du montant du budget pour la période 1996-1997**

Point 10 de l'ordre du jour  
(documents CE/51/9 b) et CE/51/10)

Le Conseil exécutif,

Ayant été saisi du document de référence dans lequel est actualisé le taux de change budgétaire pour 1996-1997, ainsi que de la proposition du Secrétaire général d'utiliser le taux de change opérationnel des Nations Unies pour le mois d'octobre 1995, qui est de 123 pesetas pour un dollar,

Ayant en outre pris connaissance du rapport du Comité du budget et des finances,

1. Approuve la proposition du Secrétaire général de fixer le taux de change budgétaire pour 1996-1997 à 123 pesetas pour un dollar, taux déjà utilisé pour le projet de budget, et
2. Recommande à l'Assemblée générale d'approuver le montant du budget, de 18.099.000 dollars pour la période 1996-1997, en tenant compte des crédits soumis dans le document de référence A/11/13, à savoir, 8.802.000 dollars pour 1996 et 9.297.000 dollars pour 1997.

.....

CE/DEC/13(LI)

**Fixation des contributions des Membres au budget de l'Organisation  
pour la période 1996-1997**

Point 11 de l'ordre du jour  
(documents CE/51/9 b) et A/11/14)

Le Conseil exécutif,

Ayant pris connaissance du rapport du Secrétaire général sur la fixation des contributions des Membres pour la prochaine période financière,

Ayant pris connaissance également du rapport du Comité du budget et des finances,

Considérant la résolution 263(VIII) et la ventilation prévisible des dépenses de la période 1996-1997, entre les 45 pour cent de celles payées en dollars et les 55 pour cent de celles payées en pesetas,

1. Décide de recommander à l'Assemblée générale que les recettes budgétaires pour 1996 et 1997, dont les montants seraient respectivement fixés à 8.802.000 et 9.297.000 dollars respectivement, soient financées par les contributions des Membres effectifs et associés, jusqu'à un montant de 8.138.000 dollars pour 1996 et 8.275.000 dollars pour 1997, et que la différence soit couverte par les contributions des Membres affiliés, les revenus financiers et les recettes au titre de la vente des publications ;
  2. Décide également de recommander à l'Assemblée générale de fixer les contributions des Membres effectifs et associés en dollars et en pesetas, selon les pourcentages respectifs de 45 et 55 pour cent pour chacune de ces monnaies, et que la part des contributions à acquitter en pesetas soit calculée sur la base du taux de change budgétaire, qui est de 123 pesetas pour un dollar ;
  3. Décide en outre de recommander à l'Assemblée générale, l'application au cours de la période 1996-1997 de la formule révisée pour le calcul des contributions, en limitant à un maximum de 12,5 pour cent par an l'augmentation desdites contributions pour les Membres qui, en raison d'un changement de groupe, auraient vu leur contribution augmenter d'un pourcentage supérieur à ce chiffre, et
  4. Décide par ailleurs de recommander à l'Assemblée générale de fixer la contribution des Membres Affiliés, pour la période financière 1996-1997, à 1.500 dollars par an, dont 1.300 dollars constitueront la contribution au budget de l'Organisation et 200 dollars seront consacrés au programme de travail desdits Membres affiliés.
- .....

CE/DEC/14(LI)

**Lieu et dates de la douzième session de l'Assemblée générale**

Point 12 de l'ordre du jour  
(document CE/51/12)

Le Conseil exécutif,

Vu le document soumis par le Secrétaire général sur ce sujet,

Conscient du besoin d'établir une procédure qui permette aux Etats intéressés de présenter leur candidature tout en garantissant que les préparatifs de l'Assemblée peuvent être faits dans les meilleures conditions possibles pour tous,

1. Approuve la procédure proposée par le Secrétaire général, telle qu'amendée par le Comité du budget et des finances, pour son application aux offres d'accueil de futures sessions de l'Assemblée générale, et
2. La soumet pour approbation à l'Assemblée générale.

.....

CE/DEC/15(LI)

**Lieu et date de la cinquante-deuxième session du Conseil**

Point 13 de l'ordre du jour

Le Conseil exécutif

Décide de tenir sa cinquante-deuxième session au Caire le 22 octobre 1995, immédiatement après la clôture de la onzième session de l'Assemblée générale.





#### **4. LISTE DE PARTICIPANTS**

Etaient présents à la cinquantième et unième session du Conseil exécutif :

1. Les délégués des Membres du Conseil ci-après : Argentine, Chili, Chine, Chypre, Egypte, Fédération de Russie, Finlande, France, Gabon, Grèce, Inde, Kenya, Lesotho, Maroc, Mexique, Nigéria, République arabe syrienne, République de Corée, République-Unie de Tanzanie, Tunisie, Turquie, ainsi que l'Espagne en tant que Membre privilégié.
2. Les Présidents des commissions régionales suivantes : Afrique (Cameroun), Asie du Sud (Iran), Europe (Suisse) et Moyen-Orient (Liban).
3. Les représentants des Etats Membres suivants : Angola, Autriche, Jamahiriya arabe libyenne, Kazakstan, Ouzbékistan, Portugal, Roumanie, Rwanda et Togo en tant qu'observateurs.
4. Le Saint-Siège en tant qu'Observateur permanent.
5. Les Membres affiliés : Higher Hotel Institute Cyprus (Chypre) et Jibek Joly (Kazakstan).
6. Le représentant de l'Union internationale des architectes.